

L'OUVRIER DES DEUX MONDES

Revue mensuelle d'Économie Sociale

Abonnement annuel :

FRANCE 2 fr. 50

ÉTRANGER 3 fr. 50

Le Numéro : 15 centimes

Éditeur-Gérant : FERNAND PELLOUTIER

Annonces

La ligne 0 fr. 50

Bureau : LIBRAIRIE OUVRIÈRE
11, rue des Deux Ponts, Paris

LE COMMUNISME ANARCHIQUE ET LE NÉO-COOPÉRATISME

Notre camarade Jean Grave, trop fermé peut-être à l'agitation sociale actuelle, n'a pas cru devoir accorder l'hospitalité des Temps Nouveaux à l'article qui suit, craignant que la participation des révolutionnaires au coopératisme n'affaiblisse leur virilité. Pour nous qui, sans être personnellement partisan de la coopération, croyons à une inéluctable évolution dans le sens du communisme libertaire et admettons, par suite, toutes les formes qui revêt la lutte économique, nous n'hésitons pas à publier l'opinion de Bancel, croyant que la foi révolutionnaire capable de céder aux suggestions du coopératisme est une foi bien tiède dont profiterait peu, en cas de conflit, la cause socialiste.

Mon cher camarade,

Je viens de lire votre article : *Agir et discuter*. D'après vous, les camarades peuvent entrer dans les chambres syndicales et dans les associations coopératives de consommation pour y propager nos théories. D'après vous, aussi, l'action corporative et l'action coopérative (basée sur la consommation) ne sauraient trouver place dans notre programme général.

Le camarade Fernand Pelloutier a déjà indiqué ici même [*Temps Nouveaux*, 1^{er} ann., n° 27] et avec raison la nécessité de l'action corporative pour les camarades. Il a traité de préférence le côté spéculatif — négligeant le côté pratique et immédiat de la question, qui a lui aussi sa valeur et dont il eût été bon de parler.

Néanmoins, si vous le voulez bien, et pour abrégier la discussion actuelle, je renverrai vos lecteurs, en ce qui concerne les Trade-Unions, à l'article de Pelloutier, me réservant pour la défense de l'action coopérative.

Dans le *Coopératisme devant les Écoles sociales*, j'ai soutenu que les camarades conscients doivent systématiquement entrer dans les associations coopératives de consommation. Cela, je le maintiens jusqu'à preuve formelle que l'adoption du néo-coopératisme peut causer le moindre préjudice à la propagande communiste libertaire.

J'ai dit et je maintiens encore que le néo-coopératisme peut : 1° augmenter le bien-être intellectuel, moral et matériel des camarades ; 2° servir merveilleusement la propagande théorique, soit par les ressources procurées, soit par l'enseignement brutal des faits donné aux masses ignorantes, indifférentes ou timorées ; 3° préparer dès maintenant, par la libre association et en dehors de toute contrainte autoritaire, l'autonomie et la fédéralisation des groupes économi-

ques du monde entier ; 4° unir, grouper, sans distinction d'idées religieuses ou philosophiques, en un faisceau compact, indestructible, opposé au Capitalisme international, toutes les forces plus ou moins conscientes du prolétariat mondial.

J'ai dit encore et je maintiens surtout que là où les prolétaires, même réactionnaires, sont ou seront groupés sur le terrain économique, les faits économiques eux-mêmes les obligeront à s'unir à nous, lorsque nous réglerons définitivement nos comptes avec la société bourgeoise. Et cela étant maintenu, je soutiens avec encore plus de force que les Trade-Unions et les associations coopératives sont excellentes pour préparer le terrain de la lutte inévitable d'où sortira la société future, élevée sur les ruines de la propriété privée et de l'autorité.

En sociologie, comme en toute science, la meilleure méthode est encore la méthode expérimentale, qui se base, non sur des désirs, mais sur des réalités, non sur des affirmations métaphysiques, mais sur des réalisations, sur des faits dont l'évidence s'impose à tout être impartial.

Trop souvent, malheureusement, notre propagande s'exerce sur des questions abstraites, — remarquables prétextes à fleurs de rhétorique... simplement. Par cela même, ces questions ne peuvent être saisies par les masses, dont les premiers besoins sont de vivre, et de vivre d'abord matériellement. A des affamés, nous offrons de la philosophie ; ils trouvent le plat fort maigre et s'éloignent de nous. C'est humain, car le vieux proverbe : *d'abord vivre, puis philosopher*, est toujours d'actualité.

D'autre part, l'étude montre que, contrairement à l'ancienne économie politique, dont le but était l'étude des richesses de la société, le but manifeste de tous les économistes indépendants est d'assurer à chaque individu un certain minimum de bien-être.

Donc, bien-être matériel, bien-être intellectuel, bien-être moral, voilà ce que nous devons accorder à toute personne.

Ce schéma nous montre la consommation à la base de toute société normale. La consommation bien assurée indique exactement tous les besoins de la société ; elle appelle l'ordre dans la production, — au lieu du désordre actuel ; elle simplifie, par l'élimination des parasites, les rouages inutiles, s'oppose aux gaspillages qui caractérisent la production capitaliste.

Les associations de consommation assurent précisément aux consommateurs la direction effective de la production, au grand désappointement du Capital, des parasites et de l'État, dont ceux-ci sont les plus fidèles soutiens.

Par leur adhésion aux coopératives de consommation, les camarades vivraient mieux. Car ils seraient leurs propres vendeurs et ils n'auraient pas intérêt à

s'empoisonner quotidiennement, comme le pratiquent à leurs dépens les boutiquiers, grands ou petits.

Ils vivraient à meilleur marché, puisqu'ils réaliseraient pour leur compte les bénéfices des intermédiaires. Les coopérateurs anglais touchent en moyenne un boni annuel de 100 francs. Supposons chaque camarade touchant 100 francs par an, sans s'imposer aucun sacrifice, par le seul fait qu'il se fournirait au magasin commun au lieu des magasins privés, et demandons-nous ce que nous pourrions faire avec ces bonis, si nous le voulions.

Nous sommes en France 10.000 communistes anarchistes environ. Pour être modeste et pour me placer dans des circonstances défavorables, je suppose que dès demain, 5.000 camarades deviennent coopérateurs, qu'ils réalisent seulement 50 francs de boni par an, et qu'ils consacrent sur ces 50 francs, obtenus sans effort ni sacrifice, 10 francs à la propagande. Nous aurions, sans aucun dérangement, 50.000 francs, qui pourraient servir à la création du quotidien rêvé par les camarades sincères et sérieux.

Que faudrait-il pour réaliser cela? Que chacun de nous comprît son intérêt immédiat et mit un peu de bonne volonté à la défense et à la propagation de notre idéal!

Grâce à la coopération, les socialistes belges, moins riches que les socialistes français, ont actuellement quatre journaux quotidiens et une douzaine d'hebdomadaires.

Certains objecteront que les socialistes belges ont bêtement gaspillé leurs ressources à la propagande électorale et politique. Je ne le nie pas; mais si les camarades de Belgique étaient dans les coopératives, ils auraient pu consacrer leurs bonis à une meilleure propagande. Car la coopération, qui doit être considérée comme un moyen et non comme un but, se prête à la défense de toutes les causes: politiques, religieuses ou philosophiques.

La coopération vaut ce que valent les coopérateurs. Les bénéfices des coopérateurs catholiques peuvent servir à imprimer la Bible; ceux des camarades: la *Peste religieuse* ou la *Conquête du pain*.

L'idéal pour les coopérateurs serait d'unir dans leur système les hommes de toutes les nuances. Cela est désirable et possible. Car on peut très bien coopérer et différer d'opinions, professer les idées les plus opposées et acheter ses vivres à la même coopérative, comme on les achète, dans la pratique courante, aux mêmes fournisseurs.

Mais si les hommes ne peuvent s'entendre, même en vue de sauvegarder leurs intérêts matériels immédiats, leur devoir est de s'unir en classes, en sectes, pour le même but. Chacun, dans son milieu, apportera l'esprit prédominant de sa caste; les uns: l'esprit de lucre; ce sera, par exemple, l'apanage des chrétiens, ces êtres de pur renoncement; les autres: l'esprit de sacrifice pour l'expansion des idées de rénovation sociale; ceci doit être notre lot.

* * *

Comme les bourgeois, certains camarades ne voient dans la coopération que le petit côté, le côté mercantile de la question. Ils ont tort. Car si le néo-coopératisme ne devait rapporter ni aux camarades ni à la propagande socialiste révolutionnaire aucun avantage appréciable, nous devrions quand même « coopérer ». Voici pourquoi:

Quel est le premier effet des coopératives de consommation? C'est d'éliminer les petits commerçants. Ces petits commerçants sont des propriétaires, qui sont, comme les autres, nos adversaires-nés, puisqu'ils ne restent petits que parce qu'ils ne peuvent devenir

grands. Or, notre programme porte la suppression de tous les propriétaires. Donc, en supprimant ces intermédiaires et en les rejetant dans le prolétariat, dont ils pourraient à leur tour savourer toutes les joies, nous aurions sagement agi, puisque, dès maintenant et sans peine, nous aurions débarrassé le champ d'action finale de tout ou partie de cette foule de parasites — ils sont 4.500.000 en France — qui, ayant les intérêts des gros propriétaires, seraient avec eux le jour de la Révolution sociale.

De plus, dans les associations de consommation, nous pourrions montrer, par des faits, dans les rapports semestriels aux sociétés, le rôle néfaste de l'Etat, avec ses employés d'octroi, de régie, du fisc, etc., etc.; dévoiler, par des faits à l'appui, plus convaincants que des paroles, tout le parasitisme du Capital et de l'Autorité; faire comprendre que seule la révolution sociale peut débarrasser les consommateurs et les producteurs de leurs parasites, mais que en attendant l'occasion favorable et dès maintenant on fait ce qu'on peut en éliminant les intermédiaires. Nous aurions ainsi la satisfaction de nous fortifier en vivant mieux, et de penser que chaque coup de dent des prolétaires, même inconscients, dans leur niche ou dans leurs vivres, arrache chaque jour un lambeau de chair à nos adversaires et les affaiblit d'autant. Cela seul devrait guider notre conduite. Et qui, parmi nos camarades, oserait nier la vérité de ce fait?

Nous sommes communistes, — car, si nous n'étions pas communistes, nous ne serions, comme M. Barrès, par exemple, que des anarchistes de salon ou d'opérette. Etant communistes, nous voulons communiser toute la propriété privée, soit dans la production, soit dans la consommation. Eh! bien, demandons-nous, si nous considérons surtout les endroits où la coopération est très développée, à qui appartiennent les magasins de vente, de production, les navires et le matériel des coopératives anglaises? à personne et à tous.

La caractéristique du Capital est d'accorder à son propriétaire le droit d'« user et d'abuser »; le coopérateur use du capital collectif, mais il ne peut en abuser. — Le Capital est privé, personnel, fermé à autrui; dans les coopératives, il est commun, et les néo-coopérateurs accueillent avec empressement tous ceux qui veulent coopérer, car leur devise est aussi la nôtre: « TOUTS POUR UN; CHACUN POUR TOUS ». Et cette devise n'est point platonique; elle est appliquée quotidiennement partout où s'élève le moindre magasin coopératif.

Par conséquent, cela étant posé, j'ai le droit de dire: *La Coopération crée, en dehors de toute ingérence politique, un capital de main-morte laïque, impersonnel, accessible à tous et formé au détriment des petits commerçants, — de nos adversaires.*

Donc, tout bon communiste doit être coopérateur, car ses principes le poussent à créer, et dès maintenant, si possible, un capital collectif de ce genre.

* * *

Première objection. — Les coopérateurs sont des capitalistes. — Oui, car ils possèdent une ou plusieurs actions de la coopérative. Et comme, en France, les actions sont de 50 francs, notre capitaliste-coopérateur touche 2 fr. 50 par an, quatre sous par mois!

Saluons ce capitaliste sûrement peu dangereux pour nous, et passons.

Deuxième objection. — Au lieu d'une seule action, le coopérateur peut en avoir cinq, dix, par exemple. — Concédonz lui dix actions. Notre capitaliste touche 25 francs par an, un sou et demi par jour environ. Je ne crois pas ce capitaliste fort dangereux aussi.

D'ailleurs, dix actions à 50 francs représentent 500 francs de versement, d'épargne, et pourtant le camarade qui m'a fait l'objection était partisan, si je ne m'abuse, de la loi d'airain des salaires, cette terrible épée en fer-blanc de Ricardo et de Lassalle... (1)

En Angleterre, le pays où sévissent avec le plus de rigueur les coopérateurs-capitalistes, deux sur cent (de ces exploités) paient l'impôt sur le revenu, c'est à dire que 98 0/0 des coopérateurs anglais, soit la presque totalité, ont un revenu total inférieur à 3.750 fr. Et si 2 0/0 possèdent ces revenus, ce n'est pas à l'intérêt de leur capital coopératif qu'ils le doivent. L'argument tombe donc devant l'observation.

Mais si l'objection avait la moindre importance, il faudrait encore se consoler du désagrément, en songeant que, si, dans les compagnies capitalistes, l'intérêt primitif, initial, s'abaisse rarement au-dessous du 20 0/0, pour s'élever aux taux qui ont immortalisé devant la ploutocratie internationale Anzin et Suez, par exemple, dans les coopératives, il est réduit à la portion congrue. Cette différence explique, d'abord, la vitalité de ces associations, et ensuite, la possibilité de généraliser et d'augmenter le capital de main-morte, qui doit être l'objet de notre sollicitude révolutionnaire. Ceci, non dans le but d'amener, comme le veulent certains coopérateurs, la transformation sociale (car, très probablement, la révolution sociale se fera sans que nous ayons à suivre toute la filière coopérative), mais dans le but de préparer cette transformation sociale par le groupement économique de tous les prolétaires, conscients ou non, — et ceci, je le répète à dessein, en dehors de toute action politique.

Troisième objection. — Les néo-coopérateurs sont des politiciens. L'accusation est vraie pour les Belges. Mais si, dans ce pays, les chefs socialistes voulaient être sincères, ils reconnaîtraient que par la politique, ils ne sont arrivés et n'arriveront à rien du tout. Ils l'ont si bien compris que, en attendant la socialisation par les pouvoirs publics des moyens de production et de consommation, pour réaliser partiellement cette socialisation, ils ont dû demander à leurs électeurs de l'accomplir eux-mêmes.

S'ils étaient sincères, ils démissionneraient aussi, ils se consacraient à l'organisation économique du prolétariat tout entier et ils verseraient à la propagande théorique pure les ressources gaspillées dans la propagande politique, faite de concessions et de honteuses capitulations.

D'ailleurs, beaucoup reconnaissent l'inutilité de la propagande politique, si elle n'est subordonnée à l'action économique. M. Gabriel Deville a formellement reconnu que le succès de la grève générale tint surtout dans ce pays à la forte organisation corporative et coopérative des prolétaires belges.

Ailleurs les néo-coopérateurs se tiennent en dehors de la politique. C'est en Angleterre, en Allemagne, en France surtout. Car il faut bien comprendre ceci : les néo-coopérateurs, voulant faire œuvre économique (avant tout), ont soin de n'adhérer, — en tant que coopérateurs — à aucune doctrine politique ou religieuse.

Voilà pourquoi nous pouvons et devons entrer dans

(1) Nous nous reprocherions de paraître placer un camarade dans l'embarras ; aussi n'aurions-nous pas relevé cette phrase, si le tour catégorique qu'elle affecte n'indiquait chez Bancel une mine particulière d'arguments décisifs contre la loi de proportionnalité entre le taux des salaires et le coût de l'existence. Or, comme nous croyons à cette loi, il nous plairait particulièrement que l'ami Bancel voulût bien nous faire connaître, par la voie de *l'Ouvrier des Deux Mondes*, les raisons qu'il a de n'y pas recourir.

le mouvement néo-coopératif, sans crainte de nous embourber dans les marécages politiques.

Quatrième objection. — La coopération est protégée par les gouvernements. — Ici il faut distinguer. En principe, le coopératisme conservateur est vu de très bon œil par les gouvernements, même les plus réactionnaires. Ainsi, les gouvernements d'Italie, de Saxe, d'Allemagne, protègent toutes les formes coopératives conservatrices que je combats dans mon livre.

En revanche, en Espagne, en Italie, l'Etat voit de mauvais œil le néo-coopératisme que je vante.

En Allemagne, en Russie, les associations coopératives de consommation sont quotidiennement persécutées. En Angleterre, la loi leur a été longtemps hostile ; finalement, elles ont été soumises au régime du droit commun ; elles ne jouissent actuellement d'aucun privilège et s'en trouvent fort bien.

En France, la tolérance qu'on a pour elles disparaîtra bientôt et ce sera fort bien ; car alors, libres et loin des mains desséchantes de l'Etat (cet autre voleur d'énergie), elles pourront bien vivre et se développer à loisir.

Partout contre elles, s'élève la haine des médiocrates, des législateurs. La Belgique n'est pas hors de ce mouvement. Dans ce pays, les coopératives nuisent tellement au petit commerce (Cf. notre num. 9 : *la Question du pain*) que celui-ci a protesté. L'Etat a cherché à les écraser d'impôts, sans pouvoir les réduire à composition. Tout récemment à Gand, les plaintes des marchands ont été tellement vives que le gouvernement a voulu intervenir. Après enquête, on a proposé diverses mesures, toutes plus grotesques les unes que les autres ; rien ne peut aboutir devant la cohésion des prolétaires, car, pour détruire les coopératives socialistes, il faudrait dissoudre aussi les coopératives catholiques ou conservatrices. Le gouvernement est perplexe. A lui de déclarer la guerre aux coopérateurs, s'il veut avoir contre lui tous les coopérateurs belges : chrétiens et juifs, francs-maçons et libres-penseurs, radicaux et socialistes, opportunistes et anarchistes.

Ce mouvement de révolte, que le gouvernement peut provoquer si le goût lui en vient un jour, démontrera que, devant les besoins économiques, les divisions politiques ou religieuses s'effacent, ne comptent plus et que le néo-coopératisme est capable d'unir tous les prolétaires.

Un gouvernement peut dissoudre les organisations politiques les plus étendues, les plus fortes en apparence, comme les associations social-démocratiques d'Allemagne. Pourquoi ? parce que la politique ne fait pas vivre les hommes, mais les chefs de parti seuls. Mais tous les gouvernements se briseront toujours devant les appétits en marche vers un meilleur devenir économique, — car alors, chaque individu sera un révolté, puisque chaque individu sera brutalement lésé dans sa vie propre.

Déjà, en Angleterre, je l'ai montré dans mon étude (pp. 113-114), l'union du prolétariat s'est faite grâce au néo-coopératisme. Ces exemples typiques comportent leur enseignement. A nous de ne pas l'oublier et d'agir en conséquence.

Pour beaucoup de camarades, le *summum* de la tactique révolutionnaire est de demander beaucoup pour obtenir peu... lors de la prochaine révolution.

J'estime qu'il vaut mieux ne jamais traiter avec nos irréconciliables adversaires ; j'estime qu'il vaut mieux ne rien demander au Capital, mais lui prendre dès maintenant quelque chose ; développer notre énergie dans les voies favorables à notre but ; accroître sans

cesse nos forces matérielles et morales ; soutenir, enfin, toutes les entreprises prolétariennes ayant pour moteur l'initiative individuelle ; pour moyen, la lutte des classes ; pour but, la liberté parfaite de l'individu.

Unissons-nous tous avec notre idéal intégral pour guide ; groupons avec nous toutes les forces ouvrières, conscientes ou non, en vue de leur intérêt présent et futur ; et si, après de nombreuses luttes, ou même de nombreux déboires, nos désirs se réalisent enfin, peut-être alors l'œuvre de ces « bons socialistes de 48 » (ainsi que nous désigne assez dédaigneusement un camarade portugais, mieux intentionné que clairvoyant) aura-t-elle eu quelque mérite ou quelque raison d'être. Et si là était son seul mérite !...

A.-D. BANCEL.

LE CASSEUR DE CAILLOUX

*Sur la route poudreuse où le ciel de midi
Plaque une clarté crue, un vieil homme au visage
Etiré de souffrance, use un dernier courage
A casser des cailloux d'un bras lent et raidi.*

*C'est la Trêve. Au plus loin du vaste paysage
Où flotte une vapeur, dans l'espace alourdi,
Pas un être vivant. Tout bruit s'est assourdi.
Les épis jaunissants s'inclinent davantage.*

*Mais le vieillard, dont c'est l'unique gagne-pain,
Poursuit de tous ses nerfs son labeur surhumain.
La sueur sur sa face abondamment ruisselle.*

*Et voici que soudain son geste s'interrompt :
Un éblouissement le domine ; il chancelle
Et sur un cône aigu va s'abîmer le front.*

JEAN RÉFLEC.

L'INDUSTRIE HOULLÈRE EN BELGIQUE

ET

LE CONGRÈS NATIONAL DES MINEURS

Le Congrès des mineurs, qui s'est réuni les 3 et 4 octobre dernier, sous la présidence de M. Calluwaert, député, dans les locaux de la société coopérative de Saint-Gilles, près de Liège, a une très grande importance par les résolutions qui y ont été prises, non seulement pour les ouvriers mineurs, mais aussi pour le monde du travail en général.

La représentation n'a pas été aussi forte qu'à d'autres congrès. Beaucoup de groupes, par suite de grèves partielles qui ont échoué, ont disparu. L'organisation syndicale des mineurs a subi un arrêt, peut-être aussi un recul, à cause des vexations de tous genres dont on a persécuté ceux qui prennent le plus vivement la défense de la classe ouvrière.

Si, cependant, l'esprit d'union, si l'organisation de syndicats puissants n'a pas encore pris de racines profondes chez nos mineurs, il n'en est pas moins vrai que de cœur et d'âme, ils sont acquis aux idées nouvelles, et il suffira de battre le rappel, de prendre une décision avec ensemble, comme celle relative à la grève, pour que le mot d'ordre soit général et que le soulèvement se produise partout le même jour. Quelques escarmouches se produiront et se sont déjà produites, sans résultat effectif.

Partout, comme nous l'examinons plus loin dans tous les détails, l'industrie charbonnière est entrée dans une période de prospérité, et la situation de l'ouvrier est restée stationnaire. Il est vrai que les salaires ont été augmentés, dans certains charbonnages, de quelques centimes ; mais les bénéfices réalisés par les actionnaires de ces exploitations ont augmenté dans des proportions beaucoup plus considérables, et les diminutions de salaire que les ouvriers ont dû subir pendant les périodes de relâchement industriel ont été maintenues. On comprendra, dès lors, pourquoi la situation est si tendue.

La grève générale projetée par le congrès réussira-t-elle ou ne réussira-t-elle pas ? Il est impossible, aujour-

d'hui du moins, d'en prévoir le résultat. Celui-ci dépendra de l'ensemble avec lequel la grève sera entreprise, de l'énergie des ouvriers et, d'un autre côté, de la continuité de la demande des charbons. Pour ce qui concerne cette dernière hypothèse, elle est presque certaine de se réaliser, les rigueurs de l'hiver entraînant fatalement une augmentation dans la consommation des combustibles.

Il se peut également que les directeurs des mines ne veuillent pas traiter directement avec les délégués des mineurs, mais qu'ils négocient directement avec leurs ouvriers. Dans ce cas, la grève générale deviendrait inutile, et il n'y aurait que les ouvriers qui n'auraient pas obtenu satisfaction qui abandonneraient le travail. Il est difficile dès à présent de prévoir la solution de la résolution prise au congrès.

L'examen de la situation de l'industrie houillère elle-même va nous permettre de juger si la demande d'augmentation de salaire est possible.

Cette industrie est répartie en quatre bassins, qui sont : Charleroi, Mons, le Centre et Liège. Les trois premiers font partie de la province du Hainaut et sont les plus importants. C'est la situation de cette province que nous allons examiner, car le nombre d'ouvriers occupés de la province de Liège s'élève seulement à 29.650, alors que celui du Hainaut est de 87.521 ouvriers.

Le nombre d'ouvriers occupés dans les charbonnages en 1896, comparé à celui de 1895, peut se déterminer comme suit :

	1895	1896
Ouvriers de l'intérieur et ouvriers à veine. . .	63.898	63.873
Ouvriers de la surface	23.807	23.648
Ensemble.	87.705	87.521

Il y a donc pour 1896 une différence en moins de 184 ouvriers. Si nous examinons maintenant la situation de 1896 comparativement à celle de 1895, nous voyons tout de suite l'état de prospérité de l'industrie. La situation générale peut donc s'évaluer par l'addition des frais de production comparés au prix de vente, et par le nombre de tonnes extraites.

Le prix de vente et de revient, salaires et autres frais compris, ainsi que les bénéfices réalisés par tonne de charbon extraite dans les trois bassins et dans la province entière sont déterminés comme suit :

	Mons	Centre	Charleroi	Hainaut
Prix de vente de la tonne.....	9,68 fr.	9,55	9,23	9,43
Prix de revient				
Salaires	5,73	5,75	5,14	5,45
Autres frais	3,61	3,33	3,47	3,48
Total	Fr. 9,34	9,08	8,61	8,93
Bénéf. p. tonne	0,34	0,47	0,62	0,50

L'extraction, de son côté, s'est élevée à 14.892.430 tonnes en 1895 et à 15.419.320 tonnes en 1896 ; une différence en plus pour cette dernière année de 598.890 tonnes. La répartition de cette augmentation de la production s'est faite comme suit : 5/0 à Mons, 4/0 au Centre et 2 1/2 0/0 à Charleroi.

	1895	1896	En plus
Val. de la product. Fr.	139.860.300	146.119.300	6.259.000
Ont été dépensés :			
en travaux ordinaires	126.621.700	131.652.100	5.030.400
» extraordinaires.	6.526.200	6.693.800	117.600
en salaires	81.037.400	81.384.400	3.347.000
en autres frais	52.110.500	53.911.500	1.801.000
Ensemble	Fr. 133.147.900	138.295.900	5.148.000

Il y avait également en 1895, 45 mines réalisant des profits, alors qu'en 1896 il y en a 46, avec un bénéfice en plus de 696.300 francs. Le nombre des mines subissant des pertes s'est également abaissé de 23 à 20, avec un déficit en moins de 414.700 francs ; d'où il résulte que l'industrie houillère a bonifié un en plus de 1.111.000 fr.

D'autre part, la hausse qui s'était fait sentir au commencement de l'année dans le prix des charbons industriels, a été maintenue dans les adjudications suivantes, et les stocks, qui s'élevaient au 1^{er} janvier 1896 à 444.200 tonnes, ne sont plus que de 416.500 tonnes au 1^{er} janvier